



# Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2021

**Conseil Municipal**  
**Séance du 7 avril 2021**

## Sommaire

Introduction	p.3
Résultats 2020	p.4
I – Présentation du budget primitif 2021 – Vue globale	p.5
I-1) La section de Fonctionnement	p.6
A) Dépenses	p.7 à 11
B) Recettes	p.12 à 16
I-2) La section d'Investissement	p.17
A) Dépenses	p.18 à 21
B) Recettes	p.22 à 25

## Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le Budget Primitif (BP) fait suite au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et acte les orientations et priorités budgétaires qui ont été définies. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative (DM) en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Elaboré dans un contexte économique et sanitaire incertain lié à la pandémie de COVID-19, ce budget primitif, très restreint du fait de pertes importantes de recettes et de l'apparition de nouvelles dépenses en 2020 mais aussi en 2021, nécessitera certainement des ajustements en cours d'année. L'impact de cette crise sanitaire se fait ressentir tant budgétairement que sur la situation de trésorerie qui s'est affaiblie.

Les recettes de fonctionnement servent en priorité à couvrir les dépenses obligatoires (besoin de financement de la section d'investissement, salaires, emprunts...) et les dépenses de fonctionnement qui ne peuvent être réduites davantage. Il ne reste donc que peu de disponibilité pour de nouvelles dépenses d'investissement, qui seront réduites à l'essentiel et aux urgences.

## Résultats 2020

<b>BUDGET GENERAL 2020</b>		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
Résultats de l'exercice	<b>Recettes</b>	5 557 444.45	26 613 342.98	32 170 787.43
	<b>Dépenses</b>	5 932 004.99	23 512 644.15	29 444 649.14
	<b>Solde</b>	<b>-374 560.54</b>	<b>3 100 698.83</b>	<b>2 726 138.29</b>

Reports N-1	-2 928 204.02	1 192 609.03	-1 735 594.99
<b>Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)</b>	<b>-3 302 764.56</b>	<b>4 293 307.86</b>	<b>990 543.30</b>

Restes à réaliser au 31/12/2020	<b>Recettes</b>	4 470 300.00		4 470 300.00
	<b>Dépenses</b>	1 439 298.96		1 439 298.96
	<b>Solde</b>	<b>3 031 001.04</b>		<b>3 031 001.04</b>

<b>Resultats cumulés 2020 avec RAR</b>	<b>-271 763.52</b>	<b>4 293 307.86</b>	<b>4 021 544.34</b>
--	--------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	4 293 307.86
Solde d'exécution de la section d'investissement - D001	-3 302 764.56
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	3 031 001.04
Besoin de financement de la section d'investissement	-271 763.52
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	271 763.52
Solde du résultat de fonctionnement - R002	4 021 544.34

Au 31 décembre 2020, la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 4 293 307,86 €.

La section d'investissement est quant à elle déficitaire de 271 763,52 € RAR compris.

L'excédent de fonctionnement doit donc en priorité servir à recouvrer le déficit d'investissement via le compte 1068, le solde soit 4 021 544,34 € peut être affecté librement, en section de fonctionnement ou en section d'investissement.

## I – Présentation du budget primitif 2021 – vue globale

Structure résumée du Budget Primitif 2021

Dépenses	Recettes
----------	----------

FONCTIONNEMENT	Dépenses générales 9 700 000.00 €	Recettes de fonctionnement 17.8 M€
	Dépenses de personnel 11 180 000.00 €	
	Frais financier 444 000.00 €	
	Provisions 331 000.00 €	
	Epargne brute 183 700.00 €	Excédent reporté 4 M€
	<b>TOTAL</b> <b>21.8 M€</b>	<b>TOTAL</b> <b>21.8 M€</b>

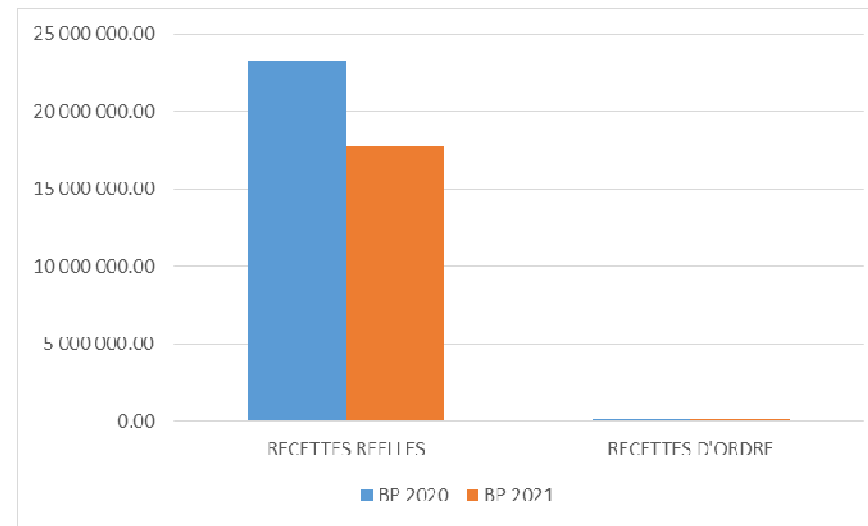
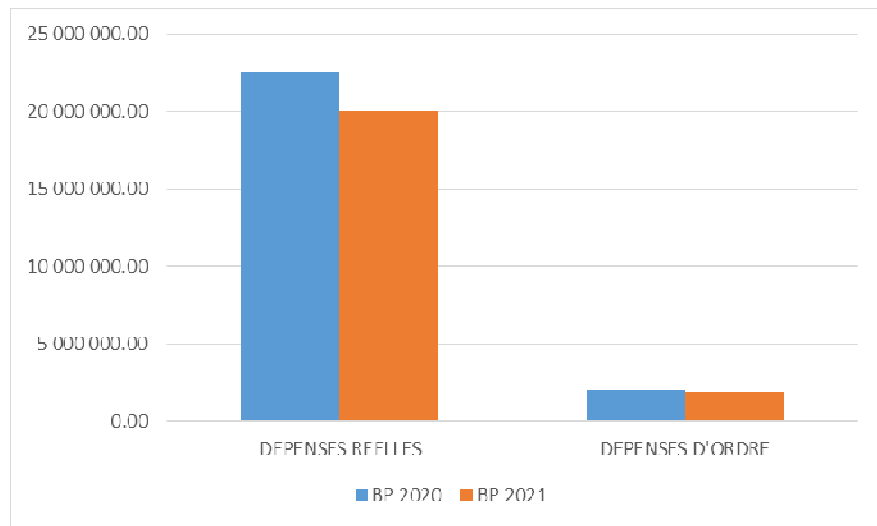
INVESTISSEMENT	Remboursement de la Dette 1 807 000.00 €	Epargne brute 183 700.00 €
	Dépenses d'équipement dont RAR 2 018 000.00 €	Subventions dont RAR 2 585 000.00 €
	Dépenses financières dont RAR et dépenses d'ordre 1 960 000.00 €	Dépenses financières dont RAR 500 000.00 €
	Déficit d'investissement 3 303 000.00 €	Ressources propres dont RAR 5 820 000.00 €
	<b>TOTAL</b> <b>9 M€</b>	<b>TOTAL</b> <b>9 M€</b>

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Ecart 2021/2020
<b>DEPENSES REELLES</b>	22 579 252.00	20 035 221.00	-11.27%
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	2 040 285.00	1 822 265.00	-10.69%
<b>RESULTAT REPORTE</b>			0.00%
<b>TOTAL</b>	<b>24 619 537.00</b>	<b>21 857 486.00</b>	<b>-11.22%</b>

FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Ecart 2021/2020
<b>RECETTES REELLES</b>	23 296 642.97	17 705 656.66	-24.00%
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	130 285.00	130 285.00	0.00%
<b>RESULTAT REPORTE</b>	1 192 609.03	4 021 544.34	237.21%
<b>TOTAL</b>	<b>24 619 537.00</b>	<b>21 857 486.00</b>	<b>-11.22%</b>



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 21 857 486,00 €.

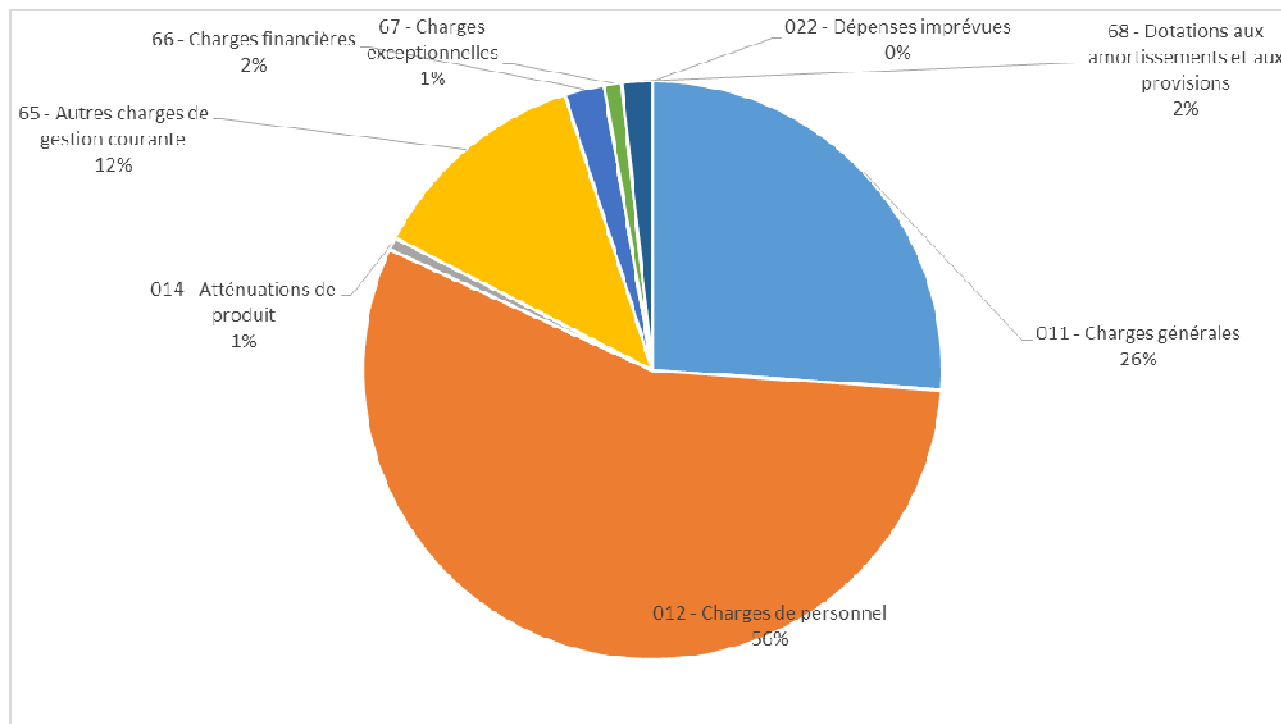
### A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

<b>REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE</b>				
<b>Chapitres</b>	<b>BP 2020</b>	<b>CA 2020 (réalisé)</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evolution BP 2021 / BP 2020</b>
011 - Charges générales	5 463 400.00	5 081 285.00	5 225 190.71	-4.56%
012 - Charges de personnel	11 350 000.00	10 963 244.71	11 179 000.00	-1.53%
014 - Atténuations de produit	200 000.00	82 894.00	140 000.00	-42.86%
65 - Autres charges de gestion courante	2 692 500.00	2 264 793.91	2 510 150.00	-7.26%
66 - Charges financières	509 100.00	508 220.70	444 000.00	-14.66%
67 - Charges exceptionnelles	424 000.00	1 035 285.20	194 000.00	-118.56%
68 - Dotations aux amortissements et aux provision	1 678 000.00	1 506 432.83	342 880.29	-389.38%
022 - Dépenses imprévues	262 252.00		0.00	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>22 579 252.00</b>	<b>21 442 156.35</b>	<b>20 035 221.00</b>	<b>-12.70%</b>

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses





# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 5 225 190,71 €**

Les crédits nécessaires au chapitre 011 sont estimés à 5 225 190,71 €. Ce montant intègre les nouvelles dépenses apparues lors de la pandémie de COVID-19.

Les autres dépenses inscrites au chapitre 011 sont stables depuis plusieurs années et peuvent difficilement être compressées davantage.

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 179 000,00 €**

La prévision est en baisse car plusieurs agents ont fait valoir leurs droits à la retraite et tous ne seront pas remplacés.

- **Chapitre 014 « atténuations de produits » : 140 000,00 €**

Ce chapitre comprend le prélèvement du FPIC dont la notification arrive en cours d'année et le remboursement du crédit d'impôt pour manifestations artistiques du Casino.

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 2 510 150,00 €**

L'enveloppe destinée aux subventions reste identique à 2020 soit 600 000,00 €.

La subvention prévisionnelle du CCAS est de 430 000,00 €. Ce montant, en légère hausse par rapport à 2020, permettra au CCAS de prendre en charge les goûters des séniors et d'organiser voyages et autres manifestations dès que la situation sanitaire s'améliorera.

L'article 65888 – autres, qui enregistre le reversement de la taxe de séjour et de la redevance promotion touristique à la SPL est en baisse. En effet, les recettes 2020 étant moins importantes, le reversement le sera également.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 66 « charges financières » : 444 000,00 €**

Tant qu'aucun nouvel emprunt n'est contracté, les charges financières diminuent d'année en année.

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 194 000,00 €**

424 000,00 € avaient été inscrits au BP 2020 car des factures d'électricité de la régie municipale d'exploitation de la piste de ski devaient encore être payées, la prévision de ce chapitre peut donc être revue à la baisse.

- **Chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions » : 342 880,29 €**

Des provisions doivent être inscrites dès qu'un risque financier apparaît. Pour 2021, ce risque s'élève à 342 880,29 € et correspond à des loyers impayés dus par des acteurs économiques. La dette de l'Association du Pôle Thermal, représentant un montant de 1 454 508,86 € HT a été provisionné en 2020 à hauteur de 1 412 554,18 € HT, seul un complément de 41 954,68€ est donc nécessaire en 2021.

- **Chapitre 022 « dépenses imprévues » : 0,00€**

Conformément aux dispositions de l'article L.2322-1 du CGCT, l'assemblée délibérante peut porter au budget, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, un crédit pour dépenses imprévues. Aucune inscription n'est possible au BP 2021.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
023 - Virement à la section d'investissement	544 085.00		183 665.00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 496 200.00	2 070 487.80	1 638 600.00	8.69%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 040 285.00</b>	<b>2 070 487.80</b>	<b>1 822 265.00</b>	<b>-11.96%</b>

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 183 665,00 €**

L'inscription de cette somme est indispensable pour équilibrer la section d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 638 600,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et des charges financières. Il s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

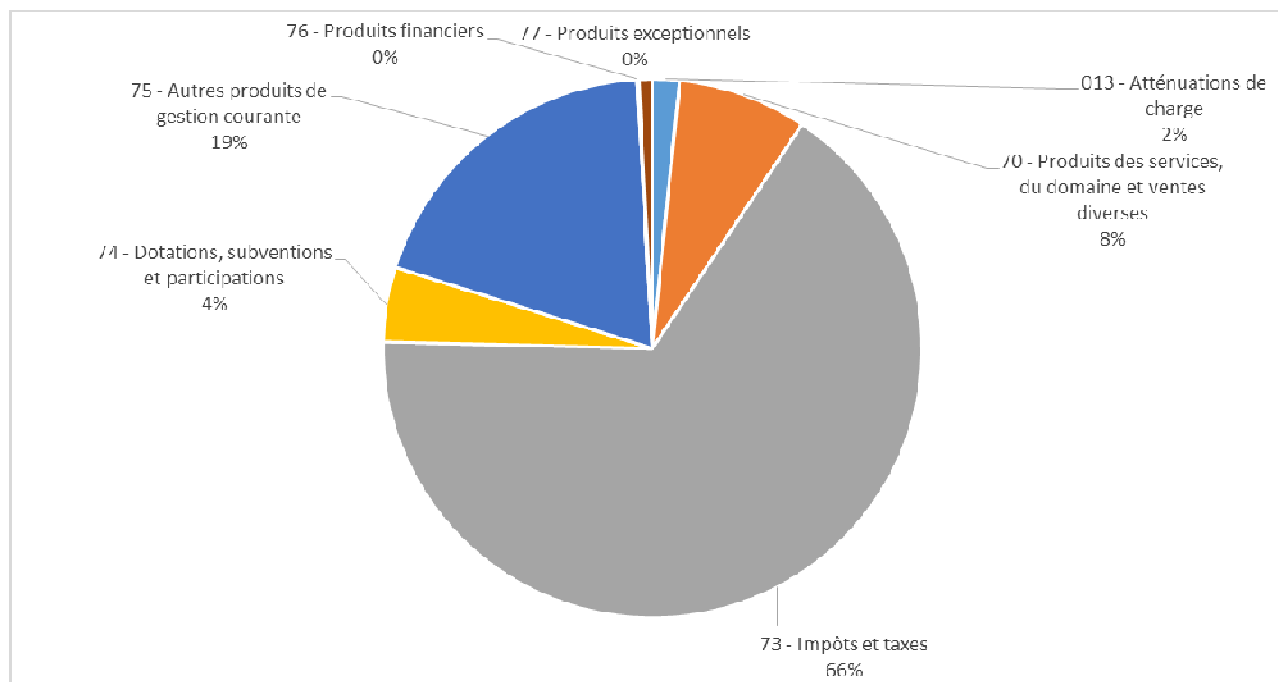
### B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
013 - Atténuations de charge	300 000.97	236 220.20	286 359.93	-4.76%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 581 800.00	1 696 140.95	1 372 900.00	-15.22%
73 - Impôts et taxes	12 810 450.00	12 905 066.22	11 688 000.00	-9.60%
74 - Dotations, subventions et participations	970 500.00	2 297 462.03	794 000.00	-22.23%
75 - Autres produits de gestion courante	6 232 742.00	6 981 749.49	3 405 500.00	-83.02%
76 - Produits financiers	150.00	19.68	100.00	-50.00%
77 - Produits exceptionnels	1 401 000.00	2 307 789.69	16 500.00	-8390.91%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	0.00	0.00	142 296.73	0.00%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>23 296 642.97</b>	<b>26 424 448.26</b>	<b>17 705 656.66</b>	<b>-31.58%</b>

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 013 « atténuation de charges » : 286 359,93 €**

Ce chapitre enregistre principalement les remboursements de l'assurance de la commune suite aux arrêts maladie des agents.

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 1 372 900,00 €**

L'article 70323 – redevance d'occupation du domaine public communal, les entrées et les abonnements au complexe piscine patinoire à la médiathèque et au conservatoire restent équivalents à 2020 et sont en baisse par rapport aux années antérieures à la pandémie, conséquence de la fermeture des sites et des mesures mises en place pour freiner l'épidémie.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » : 11 688 000,00 €**

A partir de 2021, la suppression de la taxe d'habitation, confirmée par la loi de finances 2021 sera compensée par la part départementale de la taxe foncière. La ville ne devrait subir aucune perte de recettes. Une nouvelle taxe, la taxe sur la consommation finale d'électricité, fait son apparition suite à la loi de finances 2021 et à la volonté du Gouvernement d'uniformiser cette dernière laissée auparavant au libre arbitre des communes. La ville devrait donc percevoir 114 000,00 €. Toutefois, cette nouvelle recette ne permet pas de compenser la perte du Casino, estimée à 1 331 000,00 €, du fait de la fermeture liée à la crise sanitaire.

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 794 000,00 €**

En 2021, la DGF devrait rester stable. Néanmoins, ce chapitre est en baisse 276 500,00 € par rapport à 2020. Cette baisse est liée à la suppression de la taxe d'habitation qui, par conséquent, ne fera plus l'objet d'une compensation.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 3 405 500,00 €**

Le chapitre 75 connaît une diminution importante en 2021 car la ville ne percevra pas d'excédent de la régie municipale d'électricité. Pour rappel, cet important excédent était du au fait que la dette d'électricité de la piste de ski avait été totalement payée par la Ville. Au BP 2020, l'article 752 était en baisse car il prenait en compte la remise gracieuse accordée aux locataires économiques. L'article 7588, qui enregistre la taxe de séjour et la redevance de promotion touristique est également en baisse.

## I – Présentation du budget primitif 2021

### I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 76 « produits financiers » : 100,00 €**

Ce montant correspond à des revenus de valeurs mobilières de placement détenus par la Ville auprès de différentes banques.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 16 500,00 €**

Ce chapitre enregistre principalement le versement du droit d'entrée du Casino pour 1 349 297,02 € conformément au contrat de délégation de service public. Néanmoins, en 2007, la DSP, prévue initialement pour 16 ans, a été prolongée de 4 ans pour une fin en 2026. La répartition du droit d'entrée n'a quant à elle pas fait l'objet d'un nouvel étalement. Aussi, jusqu'en 2026, la ville ne percevra plus cette recette.

- **Chapitre 78 « reprises sur amortissements et provisions » : 142 296,73 €**

Ce chapitre correspond aux provisions recouvrées ou en cours de recouvrement.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 285.00	188 894.72	130 285.00	0.00%
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>130 285.00</b>	<b>188 894.72</b>	<b>130 285.00</b>	<b>0.00%</b>

Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 284,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 15 000,00 €.

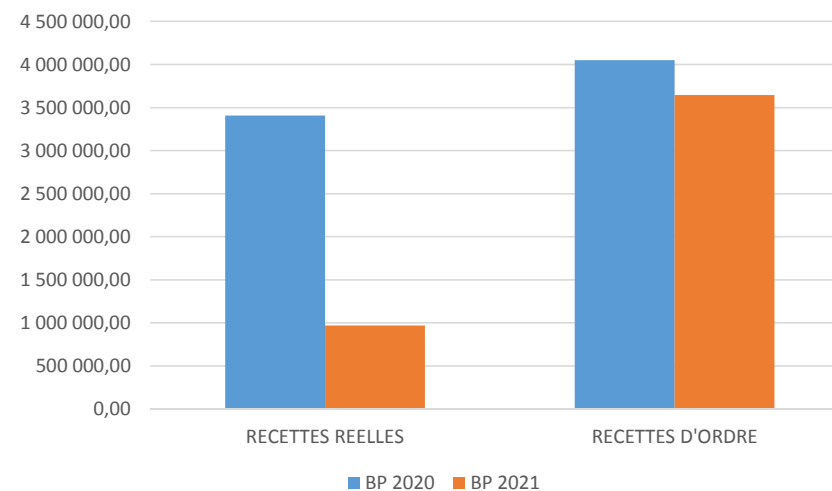
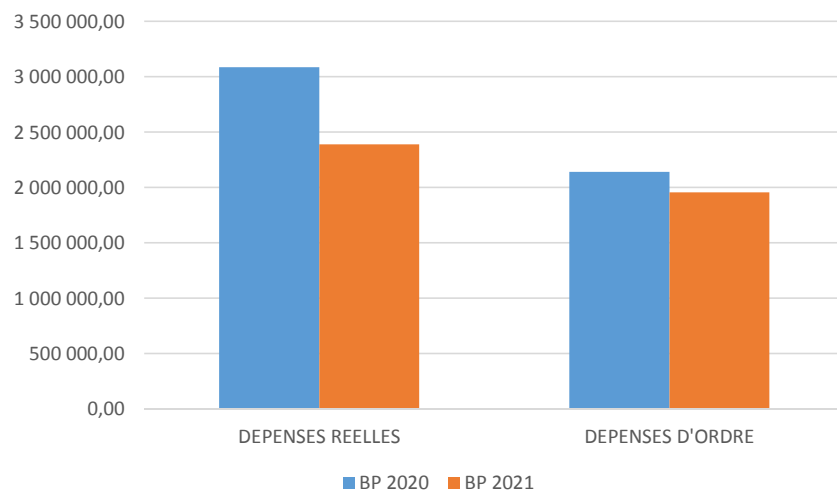


# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	Ecart 2021/2020
<b>DEPENSES REELLES</b>	3 087 000.00	2 390 140.00	-22.57%
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	2 143 035.00	1 956 285.00	-8.71%
<b>RAR</b>	2 848 280.00	1 439 298.96	-49.47%
<b>RESULTAT REPORTE</b>	2 928 204.02	3 302 764.56	12.79%
<b>TOTAL</b>	<b>11 006 519.02</b>	<b>9 088 488.52</b>	<b>-17.43%</b>

INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	Ecart 2021/2020
<b>RECETTES REELLES</b>	3 408 562.02	969 923.52	-71.54%
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	4 053 035.00	3 648 265.00	-9.99%
<b>RAR</b>	3 544 922.00	4 470 300.00	26.10%
<b>RESULTAT REPORTE</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>11 006 519.02</b>	<b>9 088 488.52</b>	<b>-17.43%</b>



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-1) Les dépenses réelles d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00			0.00%
13 - Subventions d'investissement	0.00			0.00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 246 500.00	2 242 785.12	1 807 500.00	-24.29%
20 - Immobilisations incorporelles	140 500.00	74 946.01	70 000.00	-100.71%
204 - Subventions d'équipement versées	0.00	169 950.00	82 640.00	0.00%
21 - Immobilisations corporelles	265 000.00	1 181 193.00	132 000.00	-100.76%
23 - Immobilisations en cours	435 000.00	1 685 854.12	298 000.00	-45.97%
26 - Titres de participation	0.00	14 000.00		0.00%
27 - Autres immobilisations financières	0.00			0.00%
022 - Dépenses imprévues	0.00			0.00%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 087 000.00</b>	<b>5 368 728.25</b>	<b>2 390 140.00</b>	<b>-29.16%</b>

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2020 en dépenses s'élèvent à 1 439 298,96 € dont 750 303,79 € correspondent aux travaux réalisés au Snowhall par convention de mandat.

\* **Rappel** : Par décision modificative n°3 du 13 décembre 2018, les travaux de 2 000 000,00 € de la Piste de Ski prévus dans le cadre du contrat de mandat avec la SPL « Destination Amnéville » avaient été inscrits au chapitre 23.

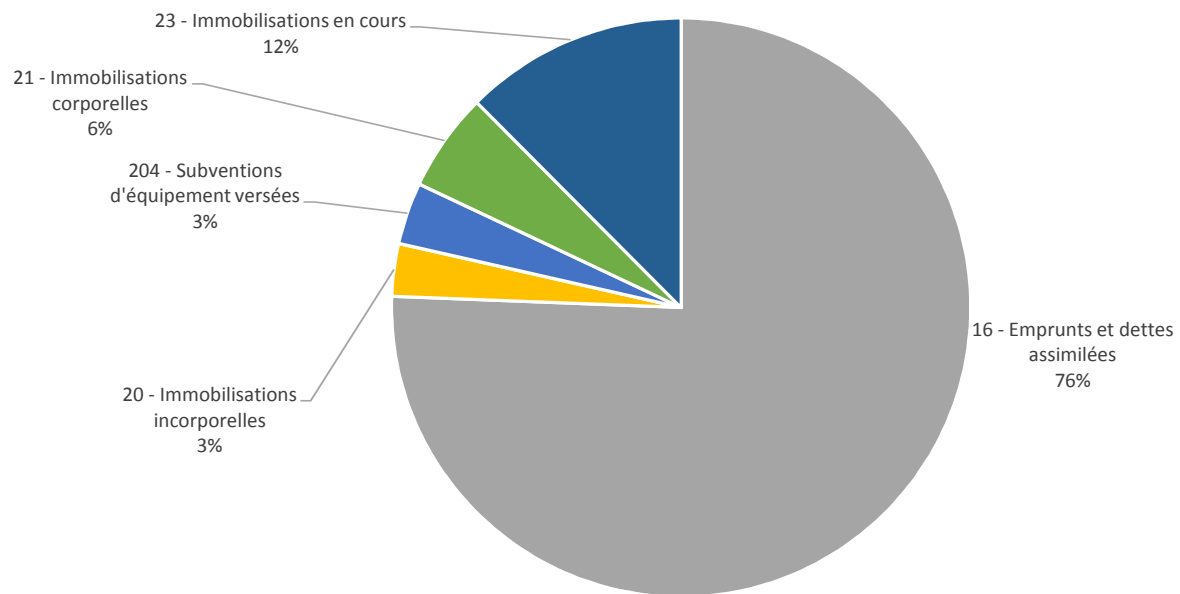
Ceux-ci avaient fait l'objet d'une double inscription :

2 000 000.00 € au compte 238 afin de pouvoir verser des avances au mandataire.

2 000 000.00 € au compte 2313 afin d'intégrer les travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 1 807 500,00 €**

Ce chapitre est destiné au remboursement du capital des emprunts et des autres dettes telles que les travaux RTE, le paiement échelonné des terrains de la fonderie, la participation à la réalisation du rond-point à Malancourt et les travaux de voirie réalisés conjointement avec la régie du réseau de chaleur. La dernière échéance du terrain VAGLIO a été payée en 2020.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 70 000,00 €**

L'enveloppe inscrite à ce chapitre permettra la réalisation de frais d'études complémentaires pour la requalification de la rue de la Ferme et l'acquisition de logiciels divers nécessaires au bon fonctionnement des services.

- **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées » : 82 640,00 €**

Ce montant prévisionnel correspond à l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement à verser à la CCPOM pour des travaux d'investissement réalisés par le SIAVO suite au transfert de sa compétence Assainissement (y compris eaux pluviales) à ce dernier.

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 132 000,00 €**

Cette inscription doit permettre l'acquisition de matériels et outillages ainsi que le renouvellement de matériel informatique.

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 298 000,00 €**

Seuls les travaux obligatoires et indispensables seront réalisés tels que la démolition des maisons de l'Orée du Bois suite au glissement de terrain, des travaux rue de Nancy ou la mise en conformité d'une armoire électrique au complexe piscine patinoire.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 285.00	188 894.72 €	130 285.00	0.00%
041 - Opérations patrimoniales	2 012 750.00	374 382.02 €	1 826 000.00	-10.23%
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 143 035.00</b>	<b>563 276.74</b>	<b>1 956 285.00</b>	<b>-9.55%</b>

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en recettes d'ordre de fonctionnement. Il retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 284,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 15 000,00 €.

Au chapitre 041 – opérations patrimoniales sont inscrits 1 826 000,00 € pour les travaux du Snowhall. Cette somme fait l'objet d'une nouvelle inscription, les écritures d'ordre ne peuvent pas être reportées comme les dépenses réelles d'investissement.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-1) Les recettes réelles d'investissement

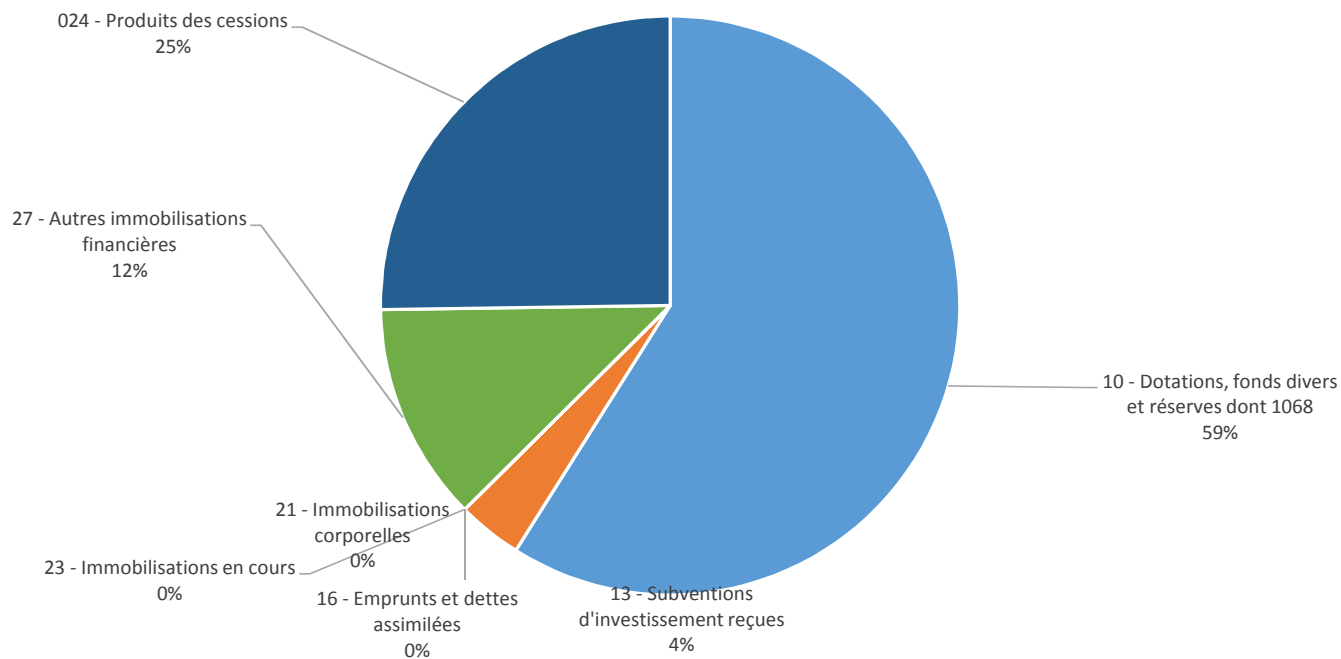
REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	2 631 562.02	2 825 817.64	571 763.52	-360.25%
13 - Subventions d'investissement reçues	80 000.00	161 046.80	35 000.00	-128.57%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	710.19	0.00	0.00%
21 - Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00%
23 - Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00%
27 - Autres immobilisations financières	125 000.00	125 000.00	118 500.00	-5.49%
024 - Produits des cessions	572 000.00	0.00	244 660.00	-133.79%
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 408 562.02</b>	<b>3 112 574.63</b>	<b>969 923.52</b>	<b>-251.43%</b>

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2020 en recettes s'élèvent à 4 470 300,00 €.

# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Recettes



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 571 763,52 €**

Ce chapitre intègre le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé. Le besoin de financement de la section d'investissement étant moins important qu'en 2020, l'inscription à l'article 1068 est en baisse.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 35 000,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre correspondent aux amendes de police.

- **Chapitre 27 « autres immobilisations financières » : 118 500,00 €**

Ce chapitre correspond aux créances sur des particuliers :

- 108 500,00 € : dernière échéance de l'avance remboursable accordée à l'association du centre de loisirs par délibération du 03 octobre 2000.
- 10 000,00 € : paiement échelonné du bâtiment relais. (Prix de cession : 430 000,00 €, 380 000,00 € payés immédiatement par l'acquéreur, 50 000,00 € payés sur 5 ans à partir de 2018 à hauteur de 10 000,00 € par an)

- **Chapitre 024 « produits des cessions » : 244 660,00 €**

Inscription de la cession des terrains du lotissement « Les chalets du Snowhall ».



# I – Présentation du budget primitif 2021

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2020	CA 2020 (réalisé)	BP 2021	Evolution BP 2021 / BP 2020
021 - Virement de la section de fonctionnement	544 085.00	0.00	183 665.00	0.00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 496 200.00	2 070 487.80	1 638 600.00	8.69%
041 - Opérations patrimoniales	2 012 750.00	374 382.02	1 826 000.00	-10.23%
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>4 053 035.00</b>	<b>2 444 869.82</b>	<b>3 648 265.00</b>	<b>-11.09%</b>

Le chapitre 021 correspond au transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Le chapitre 041 s'équilibre avec le chapitre 041 en dépenses d'ordre d'investissement.